



## Maîtrise d'oeuvre découpée pour le « tram » nancéien

REPERES

N° 5003 du 15/10/1999 - page 11 - 101 mots

La communauté urbaine du Grand Nancy a découpé en sept secteurs géographiques la maîtrise d'oeuvre pour la construction de la première ligne de son tramway sur pneus. Un groupement réunissant notamment Sogelerg et Polisse-Humbert/Dubus-Richez a obtenu trois secteurs. Setec, Reichen & Robert et Paul Maurand assurent la maîtrise d'oeuvre de deux zones. Ingerop, associé au cabinet André, et Bernt-Morillon, associé à Sogelerg, s'occuperont chacun d'un secteur. GTM, associé à Grégoire Bignier, a remporté l'appel d'offres sur performances portant sur le franchissement du réseau ferré et la réalisation du pôle intermodal.